

AFFAIRE N° 29/9 / - Questions diverses -

O B J E T : Autorisation de solliciter une subvention du Conseil Général pour acquisition de mobilier scolaire.

LE MAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT :

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Au cours de l'année scolaire 1983 - 1984 il a été procédé à l'ouverture :

1/ des écoles suivantes :

- Moufia Les Tulipiers 4 classes maternelles
- Candide Azéma 2 classes maternelles

2/ des classes suivantes :

- Ecole les Flamboyants 1 classe maternelle
- Ecole Canal du Brûlé 1 classe Maternelle
- Ecole Bretagne Centre 1 " "
- Ecole Bouvet Mat. 1 " "
- Ecole Michel DEBRE Mat..... 2 " "
- Ecole Mat. Candide Azéma 1 ensemble de direction
- Ecole Mat. Candide Azéma et les Tulipiers " "
- Ecole Primaire Les Bancouliers 2 créations de classes
- Ecole Primaire Les Tamarins 2 créations de classes

Le montant du mobilier scolaire commandé s'élève à 354 722,74 Francs.

Je vous demanderai de bien vouloir m'autoriser à solliciter du Conseil Général la subvention de 50 %.

Je mets la question aux voix.

LE MAIRE lit l'avis des Commissions :

- Temps Libre - Education : favorable.
- Finances : favorable.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

*

* *